

**M. TEMPLE :** Mon honorable ami de Northumberland (M. Mitchell) est, je crois, le dernier homme de cette Chambre a parler de l'embranchement d'Indiantown. Je ne connais rien du crédit actuel, mais je sais que cet embranchement n'aurait jamais dû être construit. C'est l'honorable député qui a déterminé le gouvernement à construire ce chemin, et maintenant il trouve continuellement à blâmer le gouvernement pour ce qu'il a fait, parce qu'il ne va pas selon ses desirs. Je ne comprends pas l'honorable député. Je le connais depuis trente ans et j'ai toujours eu beaucoup de respect pour lui. Je le connaissais lorsqu'il était à la Chambre locale, et il était respecté par tout le monde, mais depuis deux ou trois ans quelque chose a trompé ses rêves, et nous ne pouvons comprendre ce que c'est. Quelques uns pensent qu'il est *looney*, mais je ne le dirais pas. Je ne crois pas que ce soit cela, je pense que l'honorable député s'oublie lui-même ; et doit être en enfance. Pour ce qui est de l'embranchement d'Indiantown, il y a deux chemins, et le ministre des finances consentit à construire ce chemin pour satisfaire l'honorable député, maintenant il veut plus, bien qu'il sache que \$140,000 ont été dépensés en pure perte pour lui plaire. Que fait l'honorable député maintenant ? Nous n'avons pu le retenir, il est dans le parti qui ne se compose que de lui-même. Je suis peiné de différer d'opinion avec l'honorable député, mais j'ai cru qu'il n'était que juste envers moi-même et le gouvernement de faire connaître à la Chambre que le chemin dont on se plaint a été construit sur sa demande, et faudrait encore pour le satisfaire une subvention de \$150,000.

**M. MITCHELL :** Je n'ai pas pu saisir la moitié de ce qu'a dit l'honorable député, mais je vais le reprendre sur un point. Je ne me suis pas plaint du crédit, mais j'ai demandé si \$17,000 suffisent pour terminer la ligne depuis Indiantown jusqu'au chemin de fer Northern Western, près de Farley Mills.

L'honorable député dit qu'il ne me comprend pas. Il m'a certainement donné un certificat de caractère pour la première partie de ma vie, lorsqu'il a dit qu'il m'avait connu au Nouveau-Brunswick. Je lui suis très obligé, mais je crois que ce certificat, s'il repose sur ce qu'il a dit, n'est pas de grande valeur. Il dit qu'il me croit "*looney*." Si j'ai tort en lui attribuant l'expression, il peut me reprendre, mais c'est le mot qu'il a employé, et je ne sais pas ce qu'il a voulu dire par là. Si le fait de remplir mes devoirs envers mes constituants en critiquant d'une manière parlementaire les crédits qu'ils ont à payer, est une preuve que je suis "*looney*," quelle que soit la signification du mot, l'honorable député a raison. Il a dit que ce chemin est inutile, mais il sait qu'il a engagé le gouvernement à transférer le crédit de mon comté au sien, et il a obtenu cette faveur parce qu'il était un partisan forcené de l'administration, tandis que, dans l'exercice de mes devoirs de mandataire, je me suis conduit avec indépendance.

L'honorable monsieur dit que le chemin est inutile. Je réponds que l'on en avait besoin, et il a été construit quand il n'y avait aucun autre chemin de fer dans cette partie du pays. Le crédit fut voté pour l'embranchement de Derby, et l'honorable monsieur et quelques-uns de ces associés se sont efforcés—je ne dirai pas de tricher, parce que cette expression pourrait n'être pas parlementaire—mais de priver mes commettants du droit d'indiquer le lieu où le chemin devait être placé. L'honorable monsieur, qui critique ma conduite d'homme public, et qui essaie de faire croire qu'il ne me comprend pas, a travaillé pour empêcher ceux que j'ai l'honneur de représenter, et que je représente honnêtement, d'obtenir ce qu'ils désiraient légitimement. Il sait que, si je faisais comme lui, si j'étais un aveugle partisan du gouvernement, si je supportais ce dernier sur tous ces crédits extravagants, qui se montent, y compris les charges statutaires, à environ \$50,000,000, et qui ont été votés dans environ l'espace de huit semaines, j'aurais pu obtenir, pro-

**M. MITCHELL**

blement, l'intérêt de \$300,000, somme garantie pour la construction d'un pont, ainsi qu'une couple de chemins de fer dans mon comté, où on en a autant besoin que dans les localités où l'honorable monsieur les a placés.

Mais j'ai le malheur d'être doué d'un esprit indépendant, et c'est aussi, peut être, le malheur de mes commettants. Dans tous les cas, je n'ai pu faire rien entrer dans les estimations en faveur de mon comté. Je ne dirai pas que c'est dû à ce que je me permets de critiquer la conduite du gouvernement, mais je crois que c'est pour cette raison. Je n'hésite pas à dire que c'est parce que je fais mon devoir en critiquant ces messieurs, qui ne sont pas les maîtres, mais les serviteurs du pays. Je dirai à l'honorable monsieur qui a essayé de me réprimander, que la position qu'il occupe ne lui permet pas d'attaquer ma conduite. L'honorable monsieur peut être dans son rôle quand il ne voit que du bien dans les actes du gouvernement ou dans ce que lui dit ce dernier. Cette servilité lui obtient plus de faveurs qu'il n'en mérite ; mais quand il essaie de couvrir ma conduite d'opprobre, il sort des limites que lui trace son devoir. Je ne me suis pas opposé à ce crédit. Ce que j'ai fait, j'ai demandé si la somme de \$17,000 était suffisante pour construire un chaînon entre les deux points, qui se trouvent séparés par une distance de huit milles, et j'ai bien le droit de demander cette information. J'ai dans mon bureau des lettres de quelques-uns de mes commettants qui résident sur l'embranchement de Derby, et j'attirerai maintenant l'attention du ministre des chemins de fer sur ce point. J'ai reçu plusieurs communications de mes commettants, dont les propriétés sont situées le long de l'embranchement de Derby. Leurs terres ont été prises, et ils se trouvent lésés. Ils n'ont plus les mêmes facilités d'approche de la rivière, et ils m'ont demandé quand ils pourraient obtenir du département le paiement des dommages qu'ils ont éprouvés. Quant aux approches de la rivière, qui est la voie de communication principale pour le commerce des pêcheries et de bois, j'ai essayé, en vain, d'obtenir le règlement de cette affaire. Je voudrais savoir si le ministre des chemins de fer doit donner instruction à ses officiers de s'occuper de ces réclamations aussitôt après la clôture de la session. J'aimerais que le ministre des chemins de fer déclarât s'il a l'intention de le faire ou non.

**M. POPE :** Oui, je le ferai.

**M. McMULLEN :** Le député de York (M. Temple) a déclaré que cet octroi de \$140,000 avait été donné, afin de tenir en respect l'honorable député de Northumberland (M. Mitchell). Je voudrais savoir si les ministres de la couronne permettront que ce bruit circule sans contradiction. Nous avons quelques trente-huit octrois de chemins de fer, qui doivent être pris en considération dans quelques jours, et je voudrais savoir si ces octrois sont faits pour la même raison, c'est-à-dire, pour tenir en ligne les honorables membres de la droite ; si c'est pour empêcher ceux-ci de se rebeller, ou pour les faire rentrer dans les rangs. Si le pays est ainsi endetté pour tenir en ligne les honorables membres de la droite, qui s'y prennent de cette façon pour obtenir quelque chose pour les comtés qu'ils représentent, il est bon que le pays le sache. J'espère que les ministres de la couronne ne garderont pas le silence, et qu'ils relèveront ces imputations.

**Sir CHARLES TUPPER :** Je suis heureux que l'honorable député ait attiré mon attention sur la déclaration faite par l'honorable député de York (M. Temple). Je ne l'avais pas entendue.

**M. MITCHELL :** Ni moi non plus, parce que je lui aurais répondu.

**Sir CHARLES TUPPER :** Mais je puis dire ceci : si l'honorable député de York (M. Temple) prétend que j'ai été influencé ; s'il prétend que, lorsque j'étais ministre des chemins de fer et des canaux, le crédit que j'ai fait voter, à